

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS VANBRUGGHE à ARMENTIERES

Description du site

Date de dernière mise à jour des informations : 11/12/2019

Nom usuel : VANBRUGGHE

Adresse : 81/83 - RUE FRANÇOIS MITTERAND

Commune principale : ARMENTIERES (59017)

Activité principale :

Code - Libellé NAF : Non renseignée

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 30/09/2020

Code métier : SSP00069030101

Description¹ :

L'occupation industrielle du site remonte au XIX^{ème} siècle. Elle a débuté par l'implantation d'un atelier de chaudronnerie auquel a succédé une biscuiterie jusqu'en 1957, année d'installation de l'imprimerie BETTE – CAUX. Celle-ci devenue société VANBRUGGHE relevait de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement sous le régime de la déclaration.

Par courrier en date du 10 décembre 2014, l'exploitant a notifié au préfet la cessation d'activité de l'imprimerie depuis le 31 décembre 2012. Un récépissé de cette notification a été délivré le 06 février 2015.

Le dossier de cessation d'activité complété et transmis en février 2017 confirme la mise en sécurité du site. Des investigations ont mis en évidence une pollution des sols profonds (entre 3-4m de profondeur) autour d'une des deux cuves de fioul enterrée et alimentant une chaudière, par des hydrocarbures totaux et volatils, la présence de métaux et solvants chlorés sur les sols superficiels au niveau des stockages des produits et des encres et un impact généralisé en métaux sur les sols superficiels (lié à la qualité des matériaux de remblaiement). Des investigations complémentaires ont été réalisées dans les eaux souterraines, dans l'air ambiant et dans les gaz de sols mettant en évidence la présence d'hydrocarbures, de BTEX et de composés organiques volatils. Les terres polluées ont été excavées et éliminées en juillet 2015.

Une analyse quantitative des risques sanitaires montre que le maintien sur site de la pollution résiduelle des sols en hydrocarbures (constatée sur deux échantillons prélevés en fond de fouille) reste compatible avec des activités de stockage et de parking sans présence permanente de personne. Des restrictions d'usage ont été mise en place par acte notarié le 21/07/2017. Elles indiquent les usages possibles du site et les interdictions conformément à la réhabilitation faite.

Observations: A noter : l'"état technique" n'est qu'indicatif et correspond à l'état de connaissance du site qu'en a l'inspection des installations classées ; il ne préjuge pas des évolutions du site ni de sa situation actuelle.

Etudes disponibles :

Documents associés² :

1 - Pour les sites renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 30/09/2020

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

Origine : Information par un tiers

Date présumée de la pollution : Non renseignée

Description³ : L'occupation industrielle du site remonte au XIX^{ème} siècle. Elle a débuté par l'implantation d'un atelier de chaudronnerie auquel a succédé une biscuiterie jusqu'en 1957, année d'installation de l'imprimerie BETTE – CAUX. Celle-ci devenue société VANBRUGGHE relevait de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement sous le régime de la déclaration.

Par courrier en date du 10 décembre 2014, l'exploitant a notifié au préfet la cessation d'activité de l'imprimerie depuis le 31 décembre 2012. Un récépissé de cette notification a été délivré le 06 février 2015.

Le dossier de cessation d'activité complété et transmis en février 2017 confirme la mise en sécurité du site. Des investigations ont mis en évidence une pollution des sols profonds (entre 3-4m de profondeur) autour d'une des deux cuves de fioul enterrée et alimentant une chaudière, par des hydrocarbures totaux et volatils , la présence de métaux et solvants chlorés sur les sols superficiels au niveau des stockages des produits et des encres et un impact généralisé en métaux sur les sols superficiels (lié à la qualité des matériaux de remblaiement). Des investigations complémentaires ont été réalisées dans les eaux souterraines, dans l'air ambiant et dans les gaz de sols mettant en évidence la présence d'hydrocarbures, de BTEX et de composés organiques volatils. Les terres polluées ont été excavées et éliminées en juillet 2015.

Une analyse quantitative des risques sanitaires montre que le maintien sur site de la pollution résiduelle des sols en hydrocarbures (constatée sur deux échantillons prélevés en fond de fouille) reste compatible avec des activités de stockage et de parking sans présence permanente de personne. Des restrictions d'usage ont été mise en place par acte notarié le 21/07/2017. Elles indiquent les usages possibles du site et les interdictions conformément à la réhabilitation faite.

Observations: A noter : l'"état technique" n'est qu'indicatif et correspond à l'état de connaissance du site qu'en a l'inspection des installations classées ; il ne préjuge pas des évolutions du site ni de sa situation actuelle.

Etudes disponibles :

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les sites créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

Polluant(s) suspecté(s) ou
suivi(s) :

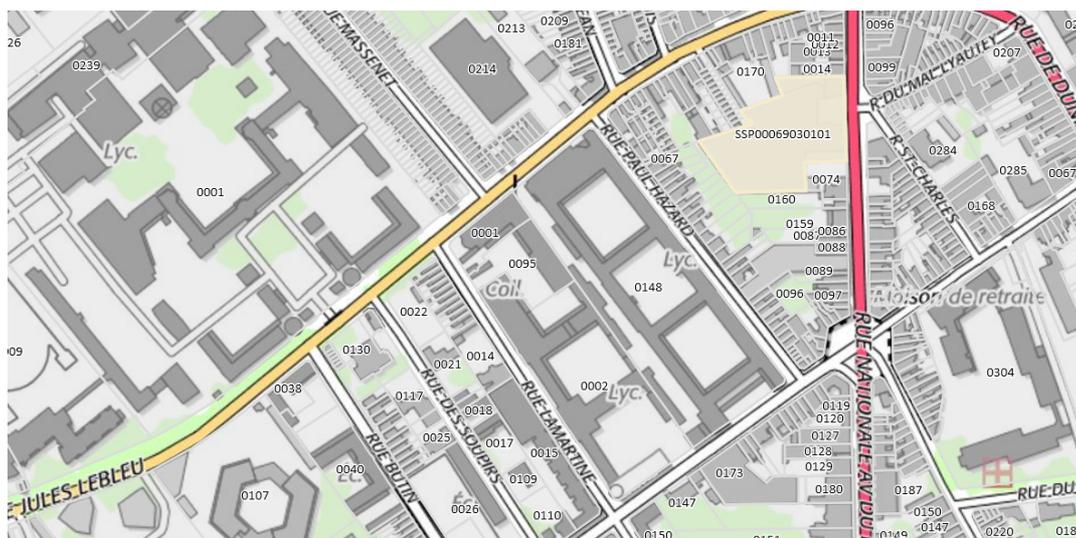
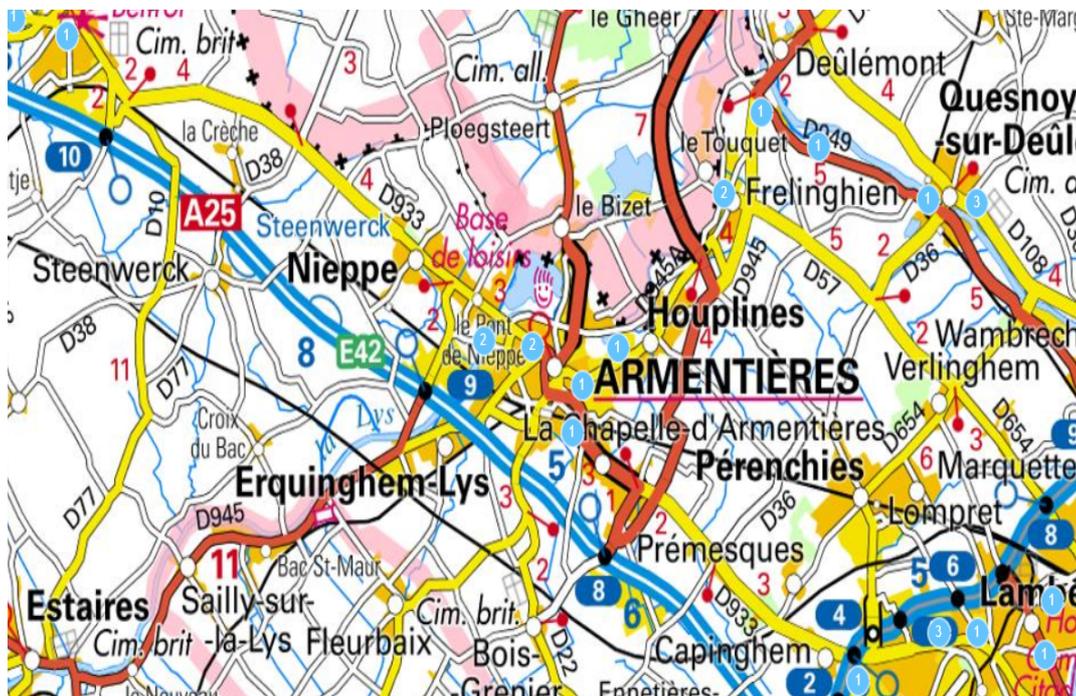
Documents associés :

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ARMENTIERES	1	CS	72	59
ARMENTIERES	1	CS	162	59

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde : Long. :2.877, Lat. :50.689

Superficie estimée : 12258 m²